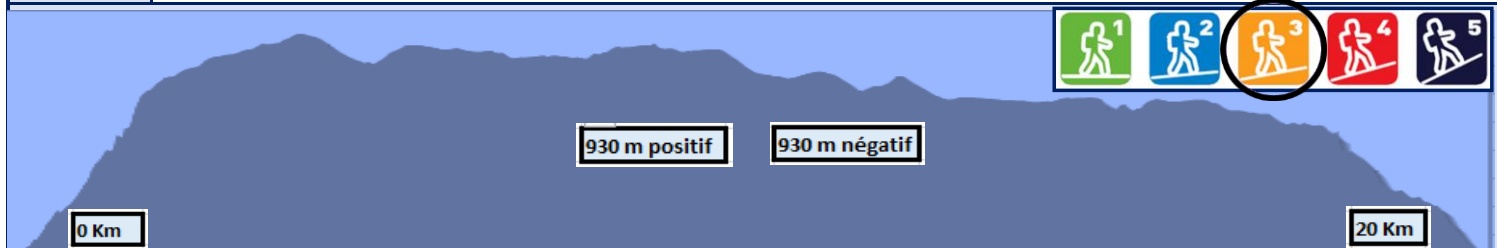




## Autour des gorges de l'Albarine, depuis Chaley Dimanche 2 avril 2017



RDV / DEPART	<b>RDV/DEPART : 07h00</b>	<u>Lieu</u> : parking place du Lavoir à Bérardier
RETOUR	Heure envisagée fin randonnée : 17h00	
TRAJET VOITURE (suggestion)	D75 pour Crémieu, traverser Saint-Romain-de-Jalionas, Ambérieu-en-Bugey, D1504 pour Torcieu, Saint-Rambert-en-Bugey, Tenay par D21, puis Chaley par D53	
TARIF COVOITURAGE	Information prix total de la course : <b>22 €</b> A/R par véhicule soit 5,50 €/personne si 4 dans le véhicule	
PARKING DE DEPART RANDO	parking de Chaley, proche de l'albarine ; coordonnées géographique IGN : Longitude Pt E = 696450; latitude Pt N = 5092250	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le <b>S</b> de FSCF : bons cumuls de dénivelés positifs et négatifs</li> <li>• Le <b>C</b> de FSCF : Parcourir les tunnels du "train fantôme" avec ses curiosités naturelles (concrétions, chauve-souris...)</li> <li>• S'émerveiller devant les jeux de lumières des gorges de l'Albarine, flore du printemps, points de vues remarquables</li> </ul>	
TRAJET PEDESTRE	<i>Montée soutenue au départ de Chaley par le ruisseau de la gorge, au plateau, nous couperons par la prairie des prés roux pour rejoindre le rocher du grand sangle avec son point de vue impressionnant, nous passerons dans des hameaux typiques du Bugey, comme à Ramaz avec sa chèvrerie, nous admirerons un point de vue remarquable sur le moulin de Charabotte, toucherons du bout des doigts la cascade de Charabotte qui n'est autre que l'Albarine, puis retour à Chaley par les tunnels du "train fantôme"</i>	
CARTO	<b>IGN 3231 OT et 3228 OT</b>	



DIFFICULTES	Temps de marche : 5h30
-------------	------------------------



- **Risque de glissade, bâtons souhaités**
- **Chaussures de randonnées hautes**
- **Sa frontale**



**trousse de soins personnelle. Pique-nique sorti du sac. De quoi se changer, se couvrir du froid, de la pluie. Eau en quantité suffisante.**



**Sébastien « [sebastien.dupont15@gmail.com](mailto:sebastien.dupont15@gmail.com) »**  
**Réponse à donner avant le vendredi 31 mars 2017, 18h**